

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

2 crédits	15.0 h	Q2
-----------	--------	----

Cette unité d'enseignement bisannuelle est dispensée en 2020-2021

Enseignants	Christians Louis-Léon ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	L'articulation entre théologie et droit ; Les théologies du droit canonique ; La notion de droits fondamentaux des fidèles ; Le rôle et l'effectivité du droit canonique dans la vie et la pratique de l'Église.
Acquis d'apprentissage	<i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Un travail écrit bref est consacré à la synthèse critique de deux articles relatifs à la "théologie du droit canonique" Examen oral classique. Une liste de questions est mise à disposition des étudiants fin mai. L'examen se compose d'une question théorique et d'un casus pratique.
Méthodes d'enseignement	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Introduction ex cathedra puis interactions avec les étudiants sur la base de lectures et de brefs travaux.
Contenu	Après une introduction historique et conceptuelle, le cours présente les grands lieux du droit canonique contemporain : quels en sont les enjeux et les pratiques concrètes, en général, à partir de la structure du Code de 1983, et en particulier à partir de l'examen des structures majeurs de l'Église catholique, ainsi que des statuts des formes de vies consacrées. Au gré de ce parcours, la pertinence ecclésiologique du droit canonique est interrogée de façon à saisir la portée des débats relatifs à la « théologie du droit canonique ». Introduction <ul style="list-style-type: none"> • Histoire du droit canonique : d'une pratique à une science • La variété des normes canoniques La pratique du droit canonique et du Code de 1983 <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du parcours de codification • Analyse des structures du code • Institution et droits fondamentaux • Les grands enjeux doctrinaux. • Les grands enjeux pratiques. • L'application dans le temps et le droit naturel • L'application personnelle et l'oecuménisme Conclusions : Théologies du droit canonique : entre droit, pastorale et théologie <ul style="list-style-type: none"> • Incertitudes théologiques et conflits ecclésiologiques
Ressources en ligne	Cfr le site moodle du cours.

Bibliographie	L. GEROSA, Le droit de l'Église. Manuel de théologie catholique , Luxembourg, Saint-Paul, Paris, Le Cerf, 1998 P. VALDRINI, Droit canonique , Paris, Dalloz, 1999
Faculté ou entité en charge:	TEBI

Force majeure

Méthodes d'enseignement	Le cours est groupé sur deux samedis de février, en direct sur TEAMS, avec enregistrement.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Un travail écrit bref est consacré à la synthèse critique de deux articles relatifs à la question des droits fondamentaux en droit canonique, pour 50 % de la note. Examen écrit à livre ouvert sur Moodle (1h30 online), pour 50 % de la note. Une liste de questions est mise à disposition des étudiants à la fin du cours. L'examen se compose d'une question théorique et d'un casus pratique.

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en sciences religieuses	RELI1BA	2		